PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU 05.05.2024

Association Yoonu Yeumbeul

Siège social: 46 boulevard Jean-Jacques Rousseau 92230 Gennevilliers

Le cinq mai deux-mille-vingt-quatre à 14h00, les membres de l'association se sont réunis sur convocation du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Mme Ray Sophie en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par Mme Auzou Stéphanie en sa qualité de secrétaire.

La Présidente constate que les adhérents sont au nombre de 14 présents. Il y a 36 votants (dont 22 votes représentés et 0 votes par correspondance) ; le nombre total de voix est ainsi de 72 % de votants.

La Présidente déclare alors que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Ordre du jour :

• Accueil : Accueil des adhérents et enregistrement des pouvoirs

Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation du rapport moral et d'activité 2023
- Présentation du rapport financier 2023
- Présentation du budget prévisionnel 2024
- Présentation des projets 2024 et des perspectives
- Élection des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- Questions diverses

La présidente de séance précise que l'assemblée générale est interactive avec des interventions des adhérents et membres du CA. Le rapport moral et d'activités (voir document joint) ainsi que le rapport financier et le budget prévisionnels sont montrés aux participants. Un échange de point de vue intervient.

Rappels des objectifs 2024 :

- Continuité dans l'écriture des bilans du projet "Donner la vie sans la perdre"
- Poursuivre l'aménagement de la maternité avec la venue de la sage-femme (fait en février 2024).
- Poursuivre la rénovation du poste de santé.
- Obtenir l'agrément service civique, permettre à 2 jeunes d'effectuer une action solidaire_à Mbéyène
- Penser le projet de développement du potager des femmes et commencer à le construire avec MPM
- Faire venir en France un adhérent sénégalais afin de rencontrer certains financeurs et de rendre compte des réalisations au Sénégal.

Assemblée ordinaire Première résolution : Le rapport moral et d'activités 2023 ainsi que les objectifs pour 2024 sont soumis au vote. 36 pour 0 contre 0 abstention ✓ **Deuxième résolution :** Lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2023. Il est soumis au vote. 36 pour 0 contre 0 abstention ✓ **Troisième résolution :** Lecture du rapport financier relatif au budget prévisionnel de l'association pour l'exercice 2024. Il est soumis au vote. 36 pour 0 contre 0 abstention ✓ Quatrième résolution : Recherche de financements pour le projet potager. Soumis au vote 36 pour □ contre □ abstention ✓ Cinquième résolution : Contacter des structures médicales pour être en lien avec des étudiants en recherche de stage à l'étranger. Soumis au vote 36 pour □ contre □ abstention Sixième résolution : 11 sièges sont à pouvoir au Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs. 10 personnes sont déclarées élues : Stéphanie Auzou, Nathalie Bras, Malick Niass, Sophie Ray, Stephen Ray-Begdouche, Ralisa Sehili, Desmazières Karima, Sehili Cyann, Sehili Nordin, Diarra Samb

QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h34. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et la secrétaire.

36 pour

La Présidente La Secrétaire

0 contre

0 abstention